Cfdt:

BANQUES ET ASSURANCES
SOCIETE GENERALE

@ PRATIQUES

EVALUATION PROFESSIONNELLE

La campagne de fixation des objectifs est réalisée chaque année entre janvier et mars. Nous vous invitons à cette occasion à relire l'instruction SG N°013672, car il y a les textes et il y a la pratique… qui sont parfois bien éloignés.

Quelques rappels :

Un entretien doit avoir lieu avant la rédaction de la fixation des objectifs. Il se tient pendant le temps de travail, sa programmation doit être anticipée et suffisamment en amont afin que l'évaluateur puisse prendre en compte les propos de l'évalué. (Extrait de l'instruction : Un temps de réflexion est nécessaire entre l'entretien et la rédaction de l'évaluation dans l'outil).

C'est un moment privilégié pour clarifier et donner de la visibilité sur les projets et les réalisations de l'année, dixit les documents de la Direction. Il permet de définir, suivre et d'évaluer trois domaines :

- La tenue du poste
  Il est important de bien relire votre fiche de poste et vérifier que l'ensemble des tâches qui vous sont confiées soit bien inscrit. Vous devez rajouter tout ce qui n'y figure pas et la liste peu être longue.

- Les objectifs opérationnels : 6 au maximum
  Ce sont des projets et actions spécifiques à réaliser au cours d'une année.
  Ce ne doit pas être votre fiche de poste.
  Ils doivent être **S.M.A.R.T.** comme indiqué dans l'instruction N°013672
  Spécifique, l'objectif décrit en détail le résultat attendu
  Mesurable, il existe un ou des moyens de prouver la réalisation de l'objectif
  Accessible, le collaborateur a une réelle influence sur sa réalisation.
  Réaliste, il est réalisable mais avec un peu de challenge
  Temps, il est défini dans le temps

  La charge et l'organisation du travail sont examinées conjointement par le manager et le salarié.

FEVRIER 2015

Délégation Nationale CFDT
Société Générale
Espace 21/2 - 32, Place Ronde
La Défense 7
Téléphone : 01 42 14 41 18
Télécopie : 01 42 14 93 77

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

www.cfdt-sg.fr

Cfdt:

BANQUES ET ASSURANCES

SOCIETE GENERALE

EVALUATION PROFESSIONNELLE

C'est le moment de parler de charge de travail en mettant à plat l'ensemble des tâches qui vous sont confiées. Quelle place reste-t-il pour les objectifs opérationnels et que devez-vous prioriser ?
Le contexte de transformation du groupe et la situation économique dégradé doivent être pris en compte.

- Les objectifs de développement comportemental profes sionnel : 2 au maximum

Ils sont fixés pour soutenir la tenue du poste et/ou la réalisation d'objectifs opérationnels. Ils doivent également être **S.M.A.R.T.**

@ PRATIQUES

Dans l'outil e-valuation, cette phase de « fixation des objectifs » correspond aux deux premières étapes.
N'hésitez pas à mettre des commentaires sur les différents éléments saisis.
Vous disposez d'un délai de 3 jours ouvrés à compter de la réception dans l'outil, pour valider vos objectifs.
Votre signature atteste que vous en avez pris connaissance et non que vous les validez.
Nous vous invitons à prendre le temps de relire le guide de l'utilisateur et le guide de fixation des objectifs diffusé par la DRHG, disponible sur notre site cfdt-sg.fr, et à interpeller un de vos élus si besoin, pour un conseil ou un recours.

Ne négligez pas ce moment. Ce sont sur ces objectifs que vous serez évalué en fin d'année. La CFDT vous encourage a noté tout au long de l 'année les points marquants survenus dans la tenue de votre poste, en positif comme en négatif. Ils vous seront nécessaires pour retracer, de façon factuelle, l'année écoulée.

Faisons respecter les textes pour se faire respecter

FEVRIER 2015

06/02/2015

Délégation Nationale CFDT
Société Générale
Espace 21/2 - 32, Place Ronde
La Défense 7
Téléphone : 01 42 14 41 18
Télécopie : 01 42 14 93 77

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

www.cfdt-sg.fr